Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 42 (1954)

Heft: 817

Artikel: La situation économique des femmes âgées

Autor: C.P.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-268228

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

vement Femin

FONDATRICE DU JOURNAL Emilie GOURD RÉDACTION M^m• WIBLÉ-GAILLARD, 10,

Organe officiel des publications de l'Alliance de Sociétés féminines suisses ADMINISTRATION ET ANNONCES Mn. Renée BERGUER, 7, Pl. du Pt-Saconn

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS

. . . Fr. 6.-- (ab. min.) SHISSE 1 an . Abonnement de soutien . . . 8 .-, 0.25 Le numéro

Les abonnements partent de n'importe quelle date

Cherchez non point la façon de rendre les conflits irrépararables mais, tout au contraire celle de les mener si possible à une équitable solution.

Ph. BRIDEL.

Une voix qui s'est tue

On trouvera, en 2me page, un article sur le regretté Dr Muret. Nous publions ici quelques lignes adressées par lui à notre journal, lors du 30me anniversaire de cet organe, en novembre 1942. Reportons-nous à cette période angoissée et nous sentirons l'optimisme réconfortant de tels propos.

Le Mouvement Féministe a participé intensément à la vie et à l'évolution de la Société des Nations et a vécu sa grandeur et sa déca-dence. Il a fidèlement suivi le développement, les progrès et, hélas, aussi, les reculs de l'idée féministe et suffragiste dans certains pays déjà libérés, mais où la notion même du sufdéjà libérès, mais où la notion même du suf-frage universel a disparu. Cette brillante acti-vité internationale ne l'a pas empêché de prendre une part considérable au développe-ment du féminisme dans notre pays et de si-gnaler et relater les efforts de nos sociétés féministes, les campagnes en faveur du suf-frage féminin et bien d'autres...

Faue feminn et oien à aures...
En un not, il a été le miroir et l'écho d'une grande époque, il a fait preuve d'une féconde et belle activité et c'est ainsi que, malgré toutes les difficultés, qui ont fait sombrer tant de périodiques, il a survêcu et tenu dignement. de periodiques, il a survecu et tenu dignement et vaillamment sa place importante que lui a acquise depuis longtemps sa créatrice et ré-dactrice, Mlle Gourd. Sans se laisser découra-ger, il a maintenu bien haut le flambeau de la justice, de la liberté et de la démocratie contre certaines tendances rétrogrades et, toujours fidèle à la belle devise genevoise: Post tenebras lux, il a, malgré tout, conservé et réussi à entretenir chez ses lecteurs des deux sexes l'espoir en un avenir meilleur. Aussi mériteles félicitations et la reconnaissance de t-u les jeucuations et la reconnaissance de tous ceux qui croient encore au progrès bu-main. Puisse celle, qui en est l'âme et la mère spirituelle présider longtemps encore à la no-ble activité du Mouvement Fénniste, qui fête aujourd'hui le trentième anniversaire de sa

Dr M. Muret Professeur honor. à l'Université de Lausanne.

La situation économique des femmes âgées

Personne n'ignore combien difficile et par-fois tragique peut être la situation des per-sonnes âgées en quête de travail. Et l'on reconnaîtrait volontiers que cette situation est encore plus difficile pour les femmes que pour les hommes.

C'est pour jeter quelque lumière sur ce problème que le Secrétaire général de l'ONU a établi un rapport sur « L'accès de la femme à la vie économique » au bénéfice de la Com-mission de la condition de la femme actuelle-ment à New-York. L'étude des difficultés éprouvées par les

L'étude des difficultés éprouvées par les femmes relativement âgées pour trouver un travail, fait l'objet principal du rapport qui met cependant en lumière, assez paradoxale-ment, l'augmentation constante du nombre des femmes salariées.

Les obstacles principaux

Le rapport passe en revue la situation dans plusieurs pays d'Europe, aux Etats-Unis, en Afrique du Sud et en Nouvelle-Zélande, et arrive à la conclusion que la femme de 40 ans ou plus, qui désire obtenir — ou conserver — un emploi, se heurte à cinq obstacles principaux qui n'épargnent d'ailleurs pas entièrement les hommes placés dans les mêmes circonstances.

- 1) On hésite à employer les personnes âgées hommes et femmes parce qu'on pense que leurs capacités physiques et intellectuelles, surtout dans le cas des femmes, sont inférieures à celles des jeunes travail-
- L'employeur n'est pas disposé à verser 2) L'ellipoteur less pas dispose à verser à une caisse des pensions, pour un travail-leur âgé, des contributions qui seraient plus élevées que celles qu'il aurait à payer pour un jeune travailleur, contributions généralement plus élevées dans le cas des femmes qui ont une vie moyenne plus longue que celle des hommes.
- 3) Les personnes âgées se heurtent aux pratiques suivies pour faire place aux jeunes et faciliter leur avancement, limite d'âge pour

l'accès à un emploi (de 35 à 30 ans) et re-traite obligatoire de 60 ou 65 ans.
4) La femme, plus souvent que l'homme,

4) La femme, plus souvent que l'homme, cherche à reprendre un emploi à un âge relativement avancé, lorsque ses enfants sont élevés ou qu'elle a perdu son mari, ou encore à la suite d'un divorce ou d'une séparation de corps. Elle se trouve alors handicapée par son manque de formation et d'expérience.
5) Il y a enfin, le préjugé traditionnel de certains employeurs contre les femmes, qui les incite à engager de préférence un homme et, s'ils engagent une femme, à lui donner un salaire inférieur.

salaire inférieur.

Difficultés régionales

D'autres difficultés encore résultent de conditions locales. Mais dans l'analyse par pays qu'en fait le rapport, il y a lieu de no-ter que les sources d'information sont sou-vent officieuses ou même non officielles et peuvent ne pas toujours se prêter à une gé-résultent pas néralisation.

Cependant, la croyance que le public pré-Cependant, la croyance que le public pre-fère avoir affaire à des employées jeunes, dans les métiers où celles-ci sont en contact avec le public, semble être répandue parmi les employeurs en Belgique, au Canada, au Royaume-Uni et aux Etats-Unis.

Dans plusieurs pays également, on constate que les fluctuations de l'état de santé des femmes âgées ont une influence sur le rendement et la stabilité du travail.

On trouve en France et en Finlande que les femmes âgées éprouvent plus de difficulles femmes âgées éprouvent plus de difficul-tés à se défaire de certaines habitudes et à s'adapter à des situations nouvelles; en France, que l'âge intervient comme un cri-tère d'élimination lorsqu'il s'agit de travaux de force ou de travaux effectués à un rythme accéléré ou encore lorsque l'entreprise est contrainte de débaucher du personnel.

Les mérites de l'âge

Cependant, ici et là, apparaissent quelques remarques encourageantes. D'une organisation féminine internationale vient cette remarque concernant le Canada: «L'assurance et la compréhension dont font preuve les femmes relativement âgées, sont souvent

d'après un rapport des Nations Unies

des qualités hautement prisées par l'employeur, aussi bien que par le public ». Mieux encore, cette réponse à une enquête entreprise par une institution britannique: « En ce qui concerne d'une façon générale le rendement des travailleurs âgés, la plupart des employeurs indiquent dans leurs réponses cui le control de la con emproyeurs inacquent dans leurs reponses qu'ils ont une influence stabilisatrice, car ils sont plus sûrs et plus consciencieux, effec-tuent du travail de meilleure qualité, et bien que moins 'rapides que les jeunes, travail-lent avec régularité toute la durée de la jour-

nee ».

De Belgique provient une remarque analogue: les déficiences dues au vieillissement sont souvent compensées par un développement ou l'apparition de nouvelles qualités, la perte de mémoire par plus d'attention et de méthode, l'initiative et l'énergie par la patience, la discipline et la prudence.

Il v a de plus en plus de femmes salariées

Il y a de plus en plus de femmes salariées
Les chiffres cités par le rapport semblent
indiquer que la balance ne doit pas être dans
l'ensemble trop défavorable puisque le nombre des femmes ayant un emploi actif est en
augmentation dans la plus grande partie du
monde occidental. Aux Etats-Unis, par exemple, le nombre de femmes salariées de plus
de 45 ans était, en 1950, neuf fois plus élevé
qu'en 1890. En France, le pourcentage des
femmes de 45 à 49 ans qui travaillaient s'élevait, en 1936, à 47,8 % et à 51,4 % en 1946.

Une remarque faite dans le rapport à pro-

vait, en 1936, à 47,8% et à 51,4% en 1946. Une remarque faite dans le rapport à propos des Etats-Unis, aide en partie à expliquer cette évolution — la cherté de la vie ou d'autres facteurs économiques mis à part —: « Chose curieuse, certains des facteurs qui ont contribué à diminuer les possibilités d'emploi pour les hommes âgés, ont parfois eu un effet inverse en ce qui concerne les femmes. Ainsi, avec l'importance décroissante de l'agriculture et celle de la main-d'œuvre femmes. Ainsi, avec l'importance décroissante de l'agriculture et celle de la main-d'œuvre agricole dans l'activité nationale, d'une part, et d'autre part l'expansion considérable des villes, un nombre croissant de femmes obtiendra des emplois rémunérés. Pour les femmes, les possibilités d'emploi sont plus grandes dans les villes que dans les entreprises agricoles »

Comment sortir de l'impasse

Nous avons publié dans le Mouvement du 3 avril, la première partie de l'interpellation du député P. von Roten, au Grand Conseil valaisan, où il propose d'introduire le suffra-

On reprochera peut-être à ce chemin d'être injuste en disant « ou toutes ou aucune ! » Mais ce reproche tombe à faux. Car en premier lieu, on peut dire que la femme qui ne fait pas la demande d'être électrice ne subit aucune injustice si elle n'est pas admise à voter.

On pourrait aussi dire qu'inégalité il y a, puisque dans certaines communes le Conseil admettra les électrices tandis que dans d'autres il ne les admettra pas. Cela est vrai, mais chaque admission d'une seule femme sur une liste électorale sera un peu d'injustice en moins, ce qui vaut bien une petite inégalité. Chaque femme qui est, en moins, privée des droits politiques rétablit un peu l'injustice existante qui sera complètement supprimée le jour où toutes les femmes qui en font la demande seront admises sur les listes électorales. Ce chemin que nous indiquons tient compte de la dignité individuelle de chaque On pourrait aussi dire qu'inégalité il y a

UNIQUEMENT DU THÉ

Le thé ne doit séjourner en aucun cas à proximité de produits à odeurs fortes.

TSCHIN-TA-NI à Genève, 9, place du Bourg-de-Fou vous ne trouverez que du thé.

ge féminin, non par la voie des scrutins élec-toraux, mais au moyen de demandes écrites, adressées par des femmes à leurs autorités communales.

personne humaine. Ce que les féministes veu-lent, ce n'est pas de faire entrer par fournées les femmes dans la vie politique, mais qu'au-cune femme ne se voie refuser le droit de dire son mot, uniquement parce qu'elle est

On nous opposera peut-être que le Tribunal fédéral a déjà condamné notre procédure. Ce n'est pas vrai. Le Tribunal fédéral a eu à se prononcer une fois sur un recours de droit public fait par une femme, à laquelle on refusait l'inscription dans le registre élecon retusait l'inscription dans le registre élec-toral. La recourante fut, il est vrai, déboutée, mais la question avait été examinée par le Tribunal fédéral uniquement sous l'angle de l'arbitraire. C'est-à-dire que le Tribunal fé-déral a dit que le refus de porter une femme dans le registre électoral n'était pas arbi-traire, puisque cela avait toujours été prati-cué compre cela es Suirce. Moit le Tribunal traire, puisque cela avait toujours été pratiqué comme cela en Suisse. Mais le Tribunal fédéral ne s'est jamais prononcé sur la question positive de savoir s'il serait anticonstitutionnel de porter une femme sur les registres électoraux. Et cet arrêt du Tribunal fédéral date d'ailleurs de l'an de grâce 1887, et l'on peut supposer que l'air du Palais de Mont-Repos en 1954 sera tout de même un peu plus féministe qu'en 1887. Ce chemin nous reste donc grand ouvert et je crois que nous reste donc grand ouvert et je crois que nous devrions nous hâter de le prendre.

(suite en page 3)

E DE-CI.

Mme Clara Ragaz a 80 ans

Mme Clara Ragaz a 80 ans
L'Essor, périodique bien connu de ceux
qui s'efforcent de maintenir, de créer la paix
entre les humains, a publié un numéro spécial sur le service civil international. Dans ces
pages, on trouvera un article de Charlotte
Cottier sur Le rôle de la femme au Service
civil international et un article de M. Ed.
Privat, en hommage à Mme Clara Ragaz, qui
fête son 80me anniversaire. Notre journal
s'associe aussi aux félicitations qui sont adressées à cette féministe et pacifiste de la première heure. mière heure.

Du 30 août au 4 septembre se tiendra, à le Congrès mondial de la protection de l'enfance.

Le Bulletin de la Fédération internationale de l'enseignement ménager, qui a son siège à Fribourg, annonce le décès du président de cette fédération, M. Joseph Piller, magistrat professeur, homme politique éminent, le 14 février 1954.

Du 31 mars au 3 avril a été ouverte, à Berne, sous les auspices du «Bernischer Frauenbund» (sociétés féminines bernoises), une exposition fort attrayante des ouvrages exécutés à domicile par les habitantes des vallées italiennes des Grisons: tissages à la main, laine filée à la main, teinte avec des couleurs végétales, présentés par des vendeuses dans

DE-LA ===

le superbe costume du pays. On vendit pour 12 000 fr. environ de marchandises et on ins-crivit de nombreuses commandes, un beau

Hedy Salquin, chef d'orchestre, qui a re-cueilli maints lauriers dans les concours de Paris, Genève et Ostende, qui a dirigé de grands orchestres à Copenhague, Oslo, Ge-nève, avec grand succès, a dirigé à Zurich l'orchestre de la Tonhalle, le dimanche 4 avril.

Mlle Jeanne Pelt, dont le père est directeur du Bureau européen des Nations Unies à Genève, a réussi les examens pour la carrière di-plomatique et a été nommée secrétaire à l'am-bassade des Pays-Bas à Oslo.

La plus haute distinction que peut décer-ner l'Académie des poètes américains, un prix de cinq mille dollars, a été remis à une fem-me, Mrs. Louise Townsend Nicholl. S. F.

La Société d'utilité publique des femmes suisses tiendra son assemblée annuelle, la 66me, à Davos.

Lors de la dernière assemblée du Centre de liaison de sociétés féminines genevoises, le titre de « présidente d'honneur » a été conféré à Mme Charles Gautier. Des acclamations ont témoigné combien les

assistantes le jugeaient mérité

Femmes dans les commissions

Pour remplacer Mme Grote-Bourgeois, démissionnaire, le Conseil d'Etat vaudois a nommé Mlle Renée Leresche, couturière à Orbe, commissaire professionnelle chargée de la surveillance des apprenties de la couture pour les districts d'Orbe, de Cossonay et de la Val-

Conseil international des femmes

Du 8 au 18 juin se tiendra à Helsinki (Finlande), le troisième congrès d'après-guerre du Conseil international des femmes. Les séances auront lieu à l'Université de commerce et la grande séance publique à l'Université d'Helsinki.

De nombreuses déléguées seront logées à De nombreuses déléguées seront logées à la Domus academica, une maison pour les étudiants. Le comité commencera ses travaux dès le 8. A la séance d'ouverture, le 9 au soir, le Ministre de l'éducation souhaitera la bienvenue aux déléguées dans son pays, ainsi que la présidente internationale et la présidente nationale.

dente nationale.

Le 12, on pourra assister à une représentation en plein air de danses folkloriques, le 15 la ville offrira un thé; un grand banquet dans un restaurant en plein air aura lieu le 15. Le dimanche 13, des services religieux sont prévus pour les déléguées des diverses confessions, l'après-midi une excursion est organisée. est organisée.

Dépannage familial (Genève)

L'assemblée annuelle du Dépannage fami-lial a eu lieu le 29 mars, à l'Union des

Les rapports permettent de constater le dé-

Les rapports permettent de constater le developpement de cette action si nécessaire.

1737 demandes d'aide sont parvenues à l'Office, contre 1707 en 1952, on a pu réusir 1091 dépannages, soit 32 de plus qu'en 1952, 646 demandes n'ont pu être satisfaites.

Les demandes d'aide émanent non seule-

ment de familles ou de personnes isolées, mais aussi de pensions, de cliniques, d'institutions pour enfants ou adolescents, d'asiles, etc. Un petit fonds vient d'être créé qui per-

mettra de répondre à des demandes émanant de milieux qui ne peuvent prendre à leur charge la totalité du salaire demandé.

465 personnes (dont 10 hommes) sont ve-

nus demander du travail, on a pu procurer une occupation temporaire à 221 personnes

(dont 3 hommes). Parmi les personnes ins-crites, les confédérées sont les plus nombreu-ses, puis viennent les Genevoises, les Fran-L'Office reçoit une moyenne de 16,5 visites

Au Centre des premières auditions (Genève)

Le programme de cette vingt-deuxième séance fut remarquable par la valeur des œuvres présentées et la qualité des interprètes.

M. René Matthes, de Bâle, compositeur, professeur et directeur de chœurs, fit entendre professeur et directeur de chœurs, it entendre ses premières œuvres pour piano: Toccata, Carillon (inspiré d'une lettre de Daudet) et Sonata divertente, interprétés avec précision et vie par Mme Hélène Zumsteg (Bâle). De M. Paul Matthey (La Chaux-de-Fonds), ce furent trois mélodies spirituelles pour baryton et orgue, d'une inspiration profonde, et quelques pages intéressantes pour clayecin

et quelques pages intéressantes pour clavecin (Suite vénitienne). Pour clavecin également. Mlle Doris Rossiaud interprétait avec esprit et goût quatre pièces de *Mme Ræsgen-Cham-*pion (Genève-Paris), pièces aux jolis contours mélodiques et fort bien écrites pour l'instru-

ment.

M. Al. Mæschinger (Båle), (D'un cahier valaisan, pour piano), d'une sensibilité moins fine, est doué d'un tempérament lyrique. Enfin cinq mélodies pour baryton et piano de M. Villa-Lobos (Brésil), toutes inspirées du

folklore de son pays, pleines de charme et de

couleur exotiques.
Remercions sincèrement Mmes Zumsteg,
Rossiaud et M. Fred Fuller, qui contribuèrent pleinement au succès de la soirée.
C. P.

Si notre journal vous intéresse, aideznous à lui trouver des abonnés.



Maturité, baccalauréats Diplômes de commerce et de langues Classes préparatoires dès l'âge de 10 ans

Dr Maurice Muret

La grande famille des suffragistes vaudois La grande rainine des surriagistes vaucous et suisses est plongée dans le deuil par la mort du Dr Maurice Muret, survenue le 11 avril, à l'âge de 91 ans. Pendant près de cinquante ans, M. le Dr Muret a été le plus

cinquante ans, M. le Dr Muret a été le plus chaud défenseur des droits politiques de la femme, avec une constance, une gentillesse, un dévouement sans bornes.

Comme tous les gynécologues, le Dr Muret aimait les, femmes. « Ma profession, dit-il, lorsqu'on fêta à Lausanne ses 80 ans, devait manage de la contenir de femmes et tent es care la contenir de femmes et tent es ca m'amener à soutenir les femmes ; tout ce que j'ai vu dans ma vie professionnelle devait faire de moi le champion des femmes. Ce tra-vail féministe a été pour moi un enrichissement et m'a mis en contact avec celles qui travaillent pour le relèvement de la femme, c'est-à-dire l'élite féminine du pays, laquelle m'a appris beaucoup de choses ».

m'a appris beaucoup de choses ».

Le Dr Muret, avec un dévouement et un désintéressement total, avec une ardeur jamais lasse, a combattu pour le suffrage féminin, n'épargnant ni son temps, ni sa peine, pour réfuter les vains arguments qu'on oppose aux droits de la femme, pour répandre nos didées, pour rendre la propagande plus active, plus persuasive. La lenteur du progrès féministe ne le décourageait pas ; il savait que les idées justes finissent toujours par triompher

niste ne le décourageait pas ; il savait que les idées justes finissent toujours par triompher et souvent, il a relevé les progrès du féminisme dans la vie quotidienne. Il s'en réjouissait.

Avec quelle bonne volonté il se mettait à la disposition des organisations d'assemblées pour y parler du suffrage, que d'articles il a écrits, que de brochures il a publiées! Il a été, de 1912 à 1947, le vice-président de notre association vaudoise (il voulait que la première place revînt à une femme) et il a été très longtemps le vice-président de la section mière place revint à une femme) et il a été très longtemps le vice-président de la section lausannoise; bien qu'il eût donné sa démission de membre du comité, il venait encore aux séances, et nous l'y vîmes pour la dernière fois, chez Mlle Quinche, en mars 1952. Il arrivait aux séances avec des idées plein son agenda, il faisait des suggestions, avait des projets de conférences. Ce qu'il a entredes projets de conférences. Ce qu'il a entre-pris pour nous de démarches, ce qu'il a tra-vaillé pour nous est inappréciable. Et son élan, son courage moral provenaient de ce

qu'il avait foi inébranlablement dans le pro-

Son féminisme, M. Muret l'a dépensé non seulement à lutter pour le suffrage féminin, mais à aider, à secourir, à encourager les femmes dans le malheur. Que de femmes il a réconfortées dans ses consultations de la Policlinique! C'est pour les femmes malheureuses, abandonnées, qu'il a créé en 1912, avec Mme Chavannes-Hay, le Foyer maternel, pour les mères non-mariées, d'abord à Lutry, aujourd'hui à Epalinges. Il s'est occupé d'antialcoolisme, de la lutte contre les maladies vénériennes, de la lutte contre le cancer. Son féminisme, M. Muret l'a dépensé non

Il a prononcé partout dans le pays de nom-breuses conférences sur la femme éternelle mineure, sur les soi-disants arguments contre le suffrage féminin, sur la révision de la Constitution fédérale pour qu'y soit introduit le suffrage féminin. Il y a une vingtaine d'années, il a fait campagne pour que soit reconnu la valeur du travail ménager; il a émis à ce sujet des solutions pratiques, suggérant des pourcentages. Il a publié une brochure, « Estimation de la valeur économique et rémunération éventuelle du travail de la femme dans son ménage ». Ses idées exposées dans notre journal lui avaient valu deux désabonnement! Combien l'on a de peine à admettre des idées nouvelles! le suffrage féminin, sur la révision de la Cons

Le Dr Muret était un ami de notre journal, s'était associé à ses joies, à ses difficultés ; il le lisait attentivement, il y correspondait.

Tout ce travail, toute cette ardeur à défendre une cause juste n'ont pas été vains. Si le Dr Muret n'a pas vu triompher en Suisse le suffrage féminin, il a vu le féminisme se développer, la position de la femme légèrement améliorée, la considération grandir. Et il était le premier à s'en réjouir. Le courage moral de cet homme, sa patience, sa ténacité tranquille pous demeure un exemple. Le Dr tranquille, nous demeure un exemple. Le Dr Muret a marqué de son empreinte tout le tra-vail féministe dans le canton de Vaud. Celles qui continuent la tâche s'efforceront de se montrer dignes de lui.

S. Bonard

Les Hôtels maternels à l'assemblée d'Aide et

« Aide et conseils aux futures mères » avait « Aide et conseils aux rutures meres » avait eu l'heureuse idée de faire suivre sa partie administrative d'une conférence sur les « Hôtels maternels ». Elle avait fait appel pour cela à une personne tout spécialement qualifiée pour parler de ces utiles institutions. En effet, Mile Amiot est directrice, à Paris, et mères d'acquill pour enfatts et mères En effet, Mlle Amiot est directrice, à Paris, d'un foyer d'accueil pour enfants et mères non mariées, qui a été créé le 8 juin 1949, et abrite actuellement vingt-cinq jeunes mères et leur bébé. Les pensionnaires de l'hôtel maternel dirigé par Mlle Amiot peuvent y séjourner jusqu'à ce que l'enfant ait atteint une année. Pour être admise dans ce foyer, il suffit de présenter un certificat de travail et un certificat médical. Aucune question n'est posée à la jeune femme qui se présente à l'hôtel; on ne lui demande ni d'où elle vient, ic cqu'elle a fait. On met à sa disposition ni ce qu'elle a fait. On met à sa disposition une chambre particulière qu'elle partage avec son enfant. Durant la journée, tandis que la mère est à son travail, l'hôtel prend son enson enfant. Bountes, tandis que la mère est à son travail, l'hôtel prend son enfant en charge et le confie aux soins d'une infirmière. Mais à son retour le soir, comme d'ailleurs le matin avant son départ et pendant ses jours de congé, la mère s'occupe exclusivement de son enfant. Le but primor dial de ces foyers est de créer des liens toujours plus étroits entre la mère et son enfant. Ces femmes, qui souvent arrivent à l'hôtel désemparées, repliées sur elles-mêmes, après avoir vécu quelque temps dans cette atmosphère familiale et sans contrainte, reprennent goût à la vie. Sous la direction d'une personne spécialisée, elles apprennent à soigner leur bébé. Parfois l'occasion se présente pour elles de fonder, de nouveau, un foyer, et ces unions sont généralement heureuses, car la jeune femme a pris conscience de ses responsabilités. responsabilités.

responsabilités.

Evidemment, tous les cas sont différents; mais ce qui est commun à toutes ces mères, c'est qu'elles quittent l'hôtel maternel attachées à leur enfant. Magnifique résultat pour les femmes de cœur qui consacrent leur temps à ces œuvres de sauvetage.

La durée du séjour à l'hôtel est variable; considerates auxéritable fouet pour celles

La duree du sejour a l'notel est variable; y mais il restera un véritable foyer pour celles qui souvent n'en ont pas connu d'autre et elles auront plaisir à y revenir en visite. En conclusion, Mlle Amiot a exprimé le désir de voir se développer la formule des hôtels maternels dont le but est de garder l'enfant à la mère et la mère à l'enfant!

Cet émouvant exposé fut suivi d'une brève causerie de Mlle Favre, major de l'Armée du Salut, qui a parlé d'une institution à

Joséphine Butler, inspiratrice

L'époque du 75me anniversaire du « Sou Joséphine Butler » a été marquée par une sé-

peu près semblable à celle dirigée par Mlle Amiot, et qui se trouve à Serrière, près de Neuchâtel. Ancienne maison d'éducation, ac-quise il y a deux ans par l'Armée du Salut, La Ruche est également un foyer d'accueil ouvert aux mères non mariées et à leur enfant. D'ailleurs, la plupart des pensionnaires sont elles-mêmes des enfants illégitimes. Lorsqu'elles en ont la possibilité, ces jeunes fem-mes travaillent dehors, sinon on les occupe dans la maison. Une nurse expérimentée leur apprend à soigner leur enfant. La surveillance apprend à soigner leur enfant. La survellaince médicale est confiée à un médecin spécialiste d'enfants. Le foyer fournit à prix réduit de la laine à tricoter. Avec du tact et de l'amour, on a vite fait de conquérir le cœur de ces jeunes mères, a déclaré Mlle Favre et elles sont très sensibles à l'affection témoignée à leur bélé. leur bébé. Toute l'activité de ces fovers maternels est

Toute l'activité de ces royers materneis est basée sur le travail et le bien-être de la mère et de l'enfant. On ne peut qu'admirer ces expériences si émouvantes, réalisées avec des moyens modestes, qu'on voudrait bien voir s'intensifier chez nous. Fanny May

Le Foyer d'Epalinges (Vaud)

Le Foyer d'Epaninges (Vaud)

Le Foyer maternel, qui reçoit et soigne les mères célibataires, a tenu, le 30 mars, dans sa nouvelle maison d'Epalinges, son assemblée générale, en présence de Mme Chavannes-Hay, membre fondateur.

La nouvelle maison et ses installations correspondent aux désirs de ceux qui y travailent et de celles qui y vienneur accouster. Le

lent et de celles qui y viennent accoucher. Le climat, rude et sain, est un stimulant, et bien des enfants chétifs, lui doivent une meilleure santé. Le Foyer a reçu vingt pensionnaires de 16 à 38 ans, qui ont donné naissance à 14 garçons et 8 filles. Mlle Burricod, directrice, et son aide, Mlle

Mile Burned, directrice, et soil acts, Ame Reymond, vouent le meilleur d'elles-mêmes à la conduite de la maison. MM. les Drs Gau-lis et Cordey, de Lausanne, le Dr Maurice Obrist, d'Epalinges, prodiguent leurs soins dé-

voués aux mères et aux enfants. Mlle Burricod parla du travail dans la mai-son, où reviennent les anciennes pensionnaires dont plusieurs aimeraient rester au Foyer, y dont plusieurs aimeraient rester au royer, y bénéficier de son appui moral; leur enfant serait soigné tandis qu'elles travailleraient. Le comité caresse le projet d'une annexe pour garder, sous sa protection, celles qui le dé-sirent. rie d'exposés sur les œuvres sociales actuelles qu'elle a inspirées.

Initiatives diverses en Suisse et en France

Riches journées que celles qui marquèrent Riches journees que celles qui marquerent le 75e anniversaire du Sou J. Butler, les 2 et 3 avril, à Genève, sous la présidence de Mme Emilie Droin de Morsier. Nombreuses furent les déléguées qui vinrent de Suisse, quelquesunes de France, une d'Allemagne. Deux thèmes d'étude retinrent l'attention des participantes: le reclassement des prostituées et le problème de la jeunesse en face des périls qui la menacent.

Restons-en à la prostitution et suivons sœur Christine au long de ses pèlerinages noc-turnes dans les ruelles de Stuttgart, où rodent les soldats noirs de l'armée d'occupation américaine à la recherche des filles et des plaisirs faciles. Depuis trois ans, sœur Christine part ainsi presque chaque nuit, toute seule, coiffée ainsi presque chaque nuit, toute seule, colfree de son petit bonnet blanc, avec pour tout bagage son cœur et son sourire; sans argent, sans foyer où ramener ses protégées, elle part semer l'amour là où grimacent ses pires caricatures... Sœur Christine est rattachée à la Mission de minuit et on lui a promis du ren-

Sous un autre petit bonnet blanc: deux yeux magnifiques et une force indomptable-: sœur Sophie Manuel. Les rues de Bâle sont son lot. Chemins secrets, action silencieuse, car pour dit-elle — que nous soyons cachées en Christ.

Les vautours ont la vue perçante. Sœur Sophie connaît toutes leurs ruses. Mais rien n'est vain dans la foi, affirme-t-elle avec héroîsme, bien que ses déceptions soient, pour elle com-me pour les autres, presque quotidiennes.

Parallèlement à ce travail essentiellement de cure d'âmes, se poursuit à Bâle une activité complémentaire sous la forme de l'atelier de travail Erika et du foyer Leonardsheim, créés et contrôlés tous deux par Mlle Elsa Baümli. Grâce à son tact immense, Mlle Elsa Baümli. Grâce à son tact immense, Mlle Baümli peut mener cette tâche de front avec son activité d'assistante de police. 14 à 16 femmes travaillent chaque jour à l'atelier Erika, dirigé par une salutiste. Les ouvrières touchent un salaire de 1 fr. ou 1 fr. 50 à l'heure, salaires encore insuffisants mais déjà supérieurs à ceux de beaucoup d'usines, où ils sont entre 90 ct. et 1 fr. 40 à l'heure. Très généreux, l'Etat de Bâle a déjà octroyé 11 000 fr. à l'atelier; les dons des particuliers affluent aussi de partout.

L'on apprit qu'un home s'est également ou-vert à Zurich, il y a quelques mois, dirigé par sœur Louise Luthardt.

Les expériences réalisées par Lausanne et Les expériences réalisées par Lausanne et Paris sont également de l'ordre des choses merveilleuses. De ravissants objets exposés dans les deux salles de la Madeleine donnèrent d'emblée une idée de la qualité du travail effectué par ces différents ateliers (layette, articles de lingerie, costumes de rythmiciennes, tabliers hop-là! animaux de peluche, etc.)

L'atelier de la Fraternité de St-Martin, à Lausanne, a été créé par Mme Gaillard et son équipe de dames. En quatre ans, cet atelier equipe de dames. En quatre ans, cet ateiler a vu passer 56 ouvrières, lesquelles travaillaient 4 ou 7 h. par jour et touchent un salaire unique de 1 fr. 80 à l'heure, ici aussi nettement supérieur à celui de l'usine. Car sur le plan humain et social, l'un des éléments de base du reclassement et de la rééduction de rectripides en travue certainement. cation des prostituées se trouve certainement dans la possibilité offerte à ces femmes de vivre avec un salaire honnêtement gagné, mais de vivre décemment. Or, comment voulez-vous qu'elles fassent « le saut » lorsque l'usine leur propose des salaires dérisoires? L'honnêteté ne paie pas, disent-elles avec

raison.

Impossible de passer sous silence et de vouloir ignorer la somme d'efforts qui leur est demandé; impossible non plus de taire la magnifique endurance de cette équipe de mères de famille qui s'astreint à une présence quotidienne de sept heures par jour à l'atelier avec tout ce que cela représente de problèmes à affronter (indépendamment de ceux de son affronter (indépendamment de ceux de son parles per présente de problèmes à affronter (indépendamment de ceux de son de l'accept le chiffres de l'accept le chiffre de l'accept l à affronter (indépendamment de ceux de son propre foyer); laissons parler les chiffres: en quatre années. l'atelier a vendu pour 133,000 fr. de marchandises et versé pour 74,000 fr. de salaires, sans capital de départ... Les expériences de La Bienvenne et du Paradis, à Paris, œuvres de Mlle Tzaut, mériteraient à elles seules tout un article. Elles furent résumées avec une sobriété émouvante sur Mlle Kilchenpann, stagiaire chez Mlle

par Mlle Kilchenmann, stagiaire chez Mlle Tzaut pendant six mois.

Notre respect et notre admiration sont sans borne devant l'œuvre accomplie par ces fem-mes d'élite. Quelques mots la résument : foi, intelligence créatrice, patience et charité, la vraie, celle de I Corinthiens XIII...

Elisabeth Natural

Nous remettons à plus tard le compte-ren-du de la conférence Jeunesse à la dérive par M. Uldry.